

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 4 avril 2024**

**Nombre de Conseillers**

**en exercice : 11**

**Présents : 9**

**Pouvoirs : 0**

**Votants : 9**

Le 4 avril 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de **PARBAYSE**, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation de M. Nicolas LAPUYADE, Maire, affichée le 21 mars 2024 et transmise par voie électronique le même jour, et sous la présidence de ce dernier.

**PRESENT(E)S** : M. LAPUYADE Nicolas, Maire, M. BESINAU Mathieu, M. PINCK Mickaël, M. LIBSIG Olivier, Adjoints, M. PRUDENCE Nicolas, M. BULHOES Kévin, M. LOPEZ Jean-Marc, Mme ROCK Clémentine, Mme OUKABLI Hayate, Mme PAPA Muriel

**ABSENT(E)S EXCUSE(E)S** : Mme LACASSAGNE Laurie, M. BULHOES Kévin

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ROCK Clémentine.

**N°DL040424-01 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil municipal :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le SGC de Mourenx-Orthez visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité.

Fait à PARBAYSE, le 04/04/2024

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Nicolas LAPUYADE



**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**

Transmise à la Préfecture le 09/04/24

Mise en ligne sur le site internet le 09/04/24